

L'édito



Jean-Marc GRANGE
maire de Savigneux

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,
Cette lettre est la toute première depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal le 28 mai 2020 aussi elle vous sera utile pour découvrir vos nouveaux conseillers.
Tout d'abord je vous remercie pour **la confiance exprimée par votre vote du 15 mars dernier**.
C'est avant tout une émotion personnelle : Maire c'est le plus beau mandat. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.
Je ferai tout mon possible pour mériter cette confiance.
L'émotion que je ressens est aussi une émotion collective. Je veux m'adresser ici à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Je veux leur rendre hommage pour la campagne qu'ils ont menée, sans compter leur temps ni leur énergie, tout ceci pour se mettre au service de nos concitoyens.
Nous sommes tous les mandataires de l'ensemble des Savignolaises et Savignolais.

D'ores et déjà **les commissions entament leur travail** : état des lieux, amorce d'une série de propositions et d'aides à la décision dans plusieurs domaines. Elles fourmillent d'idées pour vous rendre la vie plus agréable, plus pratique. Certaines de leurs propositions seront très rapidement mises en pratique dans le cadre de **sept grands axes prioritaires rassemblés dans un programme d'actions, programme qui s'adaptera à des dépenses maîtrisées**. Vous découvrirez quelques-unes de ces premières idées dans cette lettre.

Je veux remercier le personnel de notre commune qui, pendant cette période de crise, dans des conditions difficiles et avec des instructions parfois contradictoires, ont su maintenir le bon fonctionnement de nos services communaux. C'est vrai pour le **service administratif** qui a su assurer une permanence des contacts et d'aide à la population, c'est vrai pour le **service périscolaire** qui a adapté ses procédures pour accueillir nos enfants dans de meilleures conditions, c'est vrai pour les **services techniques** qui ont assurés la propreté de notre Commune et qui maintenant comblent petit à petit le retard pris dans l'entretien de nos espaces verts.

Bravo à eux !

Soyez assurés de mon engagement pour notre ville et ses habitants.
Bien fidèlement,

Vos élus



Installation du nouveau conseil municipal

Les élus se sont retrouvés le 28 mai dernier pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Compte tenu du contexte sanitaire, cette réunion s'est tenue à huis-clos. Une retransmission a été proposée et suivie par plus de 60 personnes.

Le nouveau conseil municipal s'est à nouveau réuni le 11 juin 2020 à 20h00 en séance publique, conformément au cadre sanitaire et à la réglementation en vigueur liée au Covid-19.

L'ordre du jour contenait plusieurs points et notamment le vote des délégations, la nomination des conseillers municipaux délégués, la fixation des indemnités perçues par le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués ainsi que la réduction de la taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.E.), en lien avec la crise COVID-19.

Bruno **GEROSSIER** 1er adjoint : finances,
Marie-Thérèse **GAGNAIRE** 2ème adjointe : sports et associations,
Pierre **HANSSEN** 3ème adjoint : aménagement du territoire, bâtiments communaux,
Géraldine **FOUGEROUSE** 4ème adjointe : développement durable, espaces verts communaux,
Richard **BRET** 5ème adjoint : solidarité, culture,
Aurélien **DEFAYE** 6ème adjointe : écoles, crèches, politique jeunesse.

Fabrice **BORNE** conseiller délégué à la vie associative,
Joseph **ANTUNES** conseiller délégué aux bâtiments,
Sylvie **BONNEFONT** conseillère déléguée à l'action sociale,
Priscilla **SEBBATI** conseillère déléguée à la jeunesse.

Marc **CHAIZE**, Sigrid **DE BRETAGNE**, Sylviane **FOURNET-FAYARD**, Elisabeth **GAUCHON**, Claudine **GRANGE**, Pierrick **PLAT**, Louis **ROUSSIER**, Christophe **BRETTON**, Valérie **CLAIRET**, Mickaël **FORGE**, Evelyne **BADIOU**, Maxime **TISSOT**.

Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE)

Suite à la crise sanitaire et économique engendrée par le Covid-19, la commune de Savigneux a pris l'initiative de réaliser un abattement de 50% de la TLPE en 2020. Cette décision s'inscrit dans un mouvement de soutien aux entreprises savignolaises dont la trésorerie fut durement impactée au cours des trois derniers mois. Cette mesure représente pour la commune un coût estimé à 4.700€.

Cette aide aux entreprises vient en complément des interventions de l'Etat, des autres collectivités territoriales (Région Auvergne Rhône-Alpes...) et du partenariat commune / Loire Forez Agglomération. Même en cette période difficile, la commune est à l'écoute et apporte une aide financière aux entreprises présentes sur son territoire.

Actualités



Réouverture des terrains de tennis.....selon les gestes barrières

La commission sports et associations se met en route de suite. Un groupe de travail a souhaité rencontrer au plus tôt les représentants d'associations. Nous voudrions réunir la majorité de celles-ci d'ici mi-juillet.

Le but est de se présenter, d'échanger sur les besoins « post covid » mais aussi sur leurs besoins en matériel, équipement...

Nous souhaitons faciliter le quotidien des associations en continuant de leur offrir un bon niveau de prestations.

Si besoin, n'hésitez pas à venir à la permanence de l'adjointe le mercredi de 9h00 à 10h00 ou contactez nous sur gagnairemarietherese@free.fr

ANNULATION DE LA FÊTE PATRONALE
du 4 au 5 juillet 2020

L'ensemble des festivités organisées par les conscrits 2020 et le comité d'animation (retraite aux flambeaux, feux d'artifices, repas des classes 0, concours de pétanque, radio-crochet, manèges...) est annulé pour cette année.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Espace d'expression dédié aux conseillers de l'opposition

Nous tenons à remercier tous les Savignolais qui nous ont accordé leur confiance. Sachez qu'en raison de la très grande abstention (56,8%) causée par la crise sanitaire, nous avons déposé un recours afin de demander l'annulation des élections à Savigneux.

Le dispositif éducatif et ludique 2S2C

L'école élémentaire de Savigneux a mis en place le dispositif Sport Santé Culture Civisme (2S2C) !

A l'école, la crise sanitaire et les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, qui limitent à 15 le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un professeur. Dans ce contexte, pour soulager les parents d'élèves rencontrant des difficultés de garde, un travail, entre la mairie, l'école et les associations locales a permis la mise en œuvre du dispositif 2S2C dès le 8 juin.

Celui-ci a donc permis d'assurer localement l'accueil des élèves.

Pour ce faire, la Mairie de Savigneux a rapidement recruté 2 personnes possédant le BAFA et fait appel au bénévolat auprès des associations sportives locales. Ceci a permis de proposer des activités diverses et variées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les différentes modalités d'intervention ont été fixées en concertation avec l'équipe éducative. La participation des enfants à cet accueil a été laissée à l'appréciation des familles. Ainsi, à la fin de la 1ère semaine, plus d'une centaine d'élèves ont pu bénéficier du dispositif 2S2C !

Nos engagements



Transition énergétique

Dans un souci de réduction des dépenses énergétiques, nous avons souhaité mettre en place l'extinction de l'éclairage public autour de certaines zones de l'étang. L'extinction sera réalisée après les heures officielles de fermeture de l'étang (23h00-6h00) et pour une période d'essai de 6 mois.



LES PERMANENCES D'ELUS



- **écoles – crèches** : lundi 16h00-17h00
- **solidarité-culture** : mardi 11h00-12h00
- **environnement-espaces verts** : mardi 14h00-15h00
- **sports et associations** : mercredi 9h00-10h00
- **aménagement du territoire** : jeudi 16h00-17h30
- **permanence du maire** : vendredi 10h00-12h00
- **finances** : samedi 11h00-12h00
- **permanence généraliste** : samedi de 10h00-12h00